

A Maubeuge, une employée aux A.S. aurait détourné près de 100.000 francs

Il y a quelque temps, Mme Machon, née Henriette Amonot, 24 ans, épouse d'un prisonnier demeurant à Maubeuge-Montplaisir, rue du Château d'Eau et employée à la Caisse Primaire Interprofessionnelle des Assurances Sociales du Bassin de la Sambre à Maubeuge, quittait brusquement son emploi sans avoir prévenu ses chefs. Cela parut fort étonnant, car Mme Machon avait une certaine ancienneté dans l'organisme et occupait au service caisse, un emploi de confiance. On fut encore plus surpris quand on apprit que la jeune femme avait également quitté son domicile pour une destination inconnue en laissant à ses parents la garde de sa fillette.

Après le départ de l'employée, une vérification fut faite dans ses écritures et l'on ne tarda pas à faire des découvertes édifiantes. On trouva 49 quittances constituant des faux et constatant des paiements imaginaires sur acquits frauduleux. De toute évidence la caissière s'était approprié les sommes sollicitées par les assurés et cela constituait un total coquet de 60.000 francs. Des vérifications plus étendues continuèrent avec la participation d'un contrôleur du Ministère du Travail et cela a permis de découvrir d'autres irrégularités. En tout, on chiffre à près de 100.000 francs le montant des détournements. On trouva de faux dossiers, des faux documents, de fausses signatures. La police fut saisie et après enquête un mandat d'arrêt a été lancé contre la caissière inconnue qui se trouverait dans la région lilloise.

TOURCOING

ABATAGE CLANDESTIN

Un procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Albert Clarisse, 30 ans, cultivateur, demeurant 75, rue de l'Union, pour abatage clandestin d'une truite de 88 kilos. La marchandise a été saisie et remise aux services du Ravitaillement général.

DISTRIBUTION DES TICKETS D'ALIMENTATION

La distribution des tickets d'alimentation valables pour la période du 1er au 31 juillet se fera sur présentation de la carte individuelle d'alimentation dans l'ordre ci-dessous, à la mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30, pour les secteurs suivants :

Secteur 1 — Mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 juin.
Secteur 2 — Lundi après-midi 26 et mardi 27.
Secteur 3 — Jeudi 22, vendredi 23 et samedi matin 24.
Secteur 4 — Jeudi 22, vendredi 23 et samedi matin 24.
Secteur 5 — Lundi après-midi 26 et mardi 27.
Secteur 6 — Lundi après-midi 26 et mardi 27.
Secteur 7 — Mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30.
Secteur 8 — Mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30.
Secteur 9 — Lundi après-midi 26 et mardi 27.
Secteur 10 — Jeudi 22, vendredi 23 et samedi matin 24.
Secteur 11 — Mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30.
Secteur 12 — Lundi 3 juillet.

Pour le secteur 12, la distribution se fera à l'école de garçons, rue Lhomond, les jeudi 22, vendredi 23 et samedi matin 24 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENNOIS

Les familles qui bénéficient habituellement des allocations supplémentaires du fonds de solidarité, ainsi que les familles de prisonniers qui n'ont d'autres ressources que l'allocation militaire, sont priées de passer au siège de la Famille du Soldat Tourquennois, 76, rue Saint-Jacques, l'un des jours ci-après : jeudi 22, vendredi 23, samedi 24, lundi 26, mardi 27 juin, entre 9 et 11 h. 30 et de 14 et 17 h., pour se faire inscrire en vue de l'établissement des listes de proposition pour les 1er et 2e trimestres 1944.

Se munir du titre d'allocation militaire ou du dernier récépissé de délégation de solde, du livret de famille et du bulletin de salaire du mois de mai 1944 s'il y a lieu.

Suralimentations
LES FARINES
Delis Bleur
C'EST UN PRODUIT DE LA GERBE D'OR

CARTES DE LAIT

A partir du premier juillet, les cartes de lait entier pour les enfants seront mensuelles. Une carte spéciale de trois-quarts de litre sera attribuée aux enfants de moins de neuf mois. Du lait concentré ou stérilisé sera accordé si le lait est impossible à la consommation ou s'il arrive trop tard en quantité insuffisante. Les cartes destinées aux femmes enceintes seront délivrées en échange d'un coupon de la carte de grossesse.

Municip., Administ., Usines et Hôp. POUR L'ACHAT DE VOS

Appareils extincteurs portatifs et sur roues
Tuyaux d'incendie et Charges, consultez Compteur Industriel de Matériel et d'Incoindie, 5, Rue des Vicaires, Lille

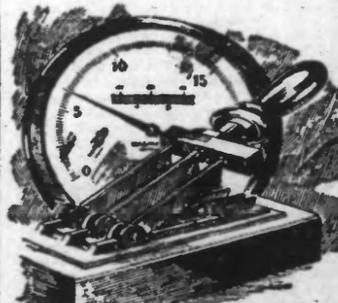
A PROPOS DE L'IMPOT-METAL

Des personnes ayant déposé des métaux en 1941 n'ont plus le reçu qui leur a été délivré en échange de leur dépôt, ce reçu étant demeuré dans les caisses des payeurs lors du règlement des sommes dues.

Comment, écrivent-ils, pourrions-nous profiter de l'abattement prévu au décret ?

Nous les prions de se reporter à l'article paru dans notre journal des 28 et 29 avril derniers. Le sujet y a été discuté et nous invitons alors les intéressés à s'adresser au siège du Commissariat à la mobilisation des métaux non ferreux, 6, rue à Fiers à Lille, où une formule établie à cet effet leur serait remise.

Nous profitons de l'occasion pour demander à nos correspondants de toujours signer leur lettre et de donner leur adresse, ce qui nous permettra de répondre directement.



ETRE MARIN
C'est avoir
UN METIER

Engage-toi à la Kriegsmarine
à la RESSURSAUFRANT LA RUE FROON.

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

Aucune réclamation ne sera admise de la part des familles qui ne se seront pas présentées.

COLLEGE CLASSIQUE DE JEUNES FILLES

Les élèves sont priées de rapporter leurs livres : lundi 26 juin, à 9 h., classe de seconde ; à 10 h., classe de 3e ; à 14 h., classe de 4e ; à 15 h., classe de 5e. — mardi 27 juin, à 9 h., classe de 6e 1 ; à 10 h., classe de 6e 2.

AUX VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE

M. André Louillet, administrateur de l'Association Interdépartementale des Victimes Civiles de la Guerre à Lille, assurera une permanence le samedi 24 juin, de 15 à 17 h., au Café de l'Entracte, 42, rue Nationale, à Tourcoing.

Les victimes civiles et leurs ayants droit pourront obtenir tous renseignements et conseils.

Sociétés et Comités

Repas des enfants de prisonniers et des orphelins de guerre des Flandres. — Repas à emporter demain jeudi, de 12 à 13 h. 30, à l'école La Fontaine, rue de la Baïlle, Se munir de la carte et de deux récépifs.

Famille du Soldat Tourquennois et centre d'entraide (Comité du Floccon). — Dimanche 25, de 10 à 11 h., distribution de wassingues à toutes les familles de prisonniers et de veuves de guerre du Comité du Floccon.

ETAT CIVIL

Naissances. — Reynalda Gagnon, rue Cadeau, 93 ; Marie-Thérèse Waneq, rue Gilbert, cour Hage, 39 ; Jean-Paul Deschamps, rue Congo, 157 ; né rue Mouvaux, 124 ; Francis Vandembulcke, rue Toulon, 18 ; Ernest Schoenmakers, r. Baïlle, app. 25, né r. Nationale, 138 ; Michelle Valliant, dom. Bergues, née r. Nationale, 138 ; Viviane Dalle, r. Dr-Dupont, 30, née r. Nationale, 138 ; Jean-Pierre Bal, r. Francis-Garnier, 5 ; Claude Blondel, dom. Roubaix, né r. Mouvaux, 124 ; Suzanne Meyer, dom. Lille, née r. Mouvaux, 124.

Publications. — Henri Dal, magasinier à Roncq, et Marie Piton, trieuve, r. Lamartine, 59 ; Joseph Renaut, ébéniste, r. Marlière, 63, et Marie Maes, ménagère à Mouscron ; Maurice Rabaut, ch. d'autos à Wattrelos, et Henriette Poteaux vendue à La Rochelle, 140.

Décès. — Madeleine Morel, 34 ans, e.p., ép. Léon Delcroix, r. Roitelet, 75 ; Marie Debode, 70 ans, s.p., ép. Albert Lorian, r. Presbytère, 7 ; Edouard Baur, 77 ans, retraité, rue d'Anvers, 65 ; Denise Dujardin, 5 mois, r. de l'Union, 35 ; Clara Carroire, 82 ans s.p., célib., r. d'Havrè, 3 ; Marie Wyeuer, 86 ans e.p., veuve Charles Desrumaux, r. Luxembourg, 26, décédée rue Yser, 332 ; Clémence Leclercq, 71 ans s.p., ép. Polydore Myler, r. Valenciennes, 3 ; Charles Potié, 77 ans, s.p., célibataire rue Desmouret, 6 ; Odette Laurence, 21 jours, r. Rouget-de-l'Isle, 108 ; Jean-Baptiste Lecomte, 61 ans, s.p., rue Myrion-Herrick, 9 ; Théophile Coyns, 67 ans, concubine, r. Floccon, 252 ; Paul Castelain, 83 ans, s.p., dom. Halluin, décédé r. Nationale, 138.

HALLUIN

Anciens du Stalag VIII C. — Les prisonniers rapatriés du Stalag VIII C, viennent de tenir une réunion chez M. Robert Demunck, rue de l'Eglise, sous la présidence de M. Stanislas Sion, le dévoué responsable du groupe. L'activité du groupe, ses réalisations d'entraide, furent commentées dans un rapport détaillé et un intéressant échange de vues eut lieu, relatif à l'aide à apporter aux camarades encore en captivité et à leurs familles qui seraient nécessiteuses.

Bureau de bienfaisance. — Jeudi 22, de 9 à 10 h. 30, remise des bons de pains et denrées aux assistés.

Assistance aux prisonniers. — Permanence du Comité, jeudi 22, au 42, rue Jean-Jaurès, de 14 à 18 h.

Voirie municipale. — Jeudi 22, dès 8 h. du matin, ramassage des ordures dans le quartier de la Panterne.

Classement en catégorie T. — Les consommateurs ayant droit à la carte T sont invités à remettre à la Mairie, salle de musique, guichet 2, pour le jeudi 22 juin, au plus tard, un certificat de l'employeur indiquant la profession et le nombre d'heures faites par semaines (48 h. pour les hommes et 45 heures pour les femmes).

Dispensaire d'hygiène. — Le jeudi 22 juin, les consultations auront lieu rue Gustave-Desmette, à partir de 9 h., pour les malades de Halluin et Roncq.

A 15 h., pour ceux de Bondues, Linselles, Neuville-en-Ferrain, Werwico-Sud, Comines et Bousbecque.

Les malades sont invités à se munir de leur feuillet d'immatriculation aux Assurances Sociales.

Comité d'entraide aux prisonniers. — Permanence aujourd'hui jeudi 22, rue Jean-Jaurès, de 14 à 18 heures.

Ebouage. — Le ramassage des ordures ménagères sera effectué le jeudi 22 juin, dans les rues du quartier de la Panterne.

Les demandes de produit textile sont à renouveler. — Par décision de la Commission de répartition de

produit textile, toutes les demandes présentées à ce jour sont annulées.

En conséquence, les personnes qui désirent bénéficier de l'attribution d'un bon de textile sont invitées à se présenter à la Mairie, salle de musique, guichet 6 munies de toutes les cartes d'achat de vêtements et d'achat textile de toute la famille pour le jeudi 22 juin, dernier délai.

RONCQ

Mutuelle-retraite des A. C. — Dimanche 25, de 10 h. 30 à midi, permanence trimestrielle à la Tête d'Or.

Vaccinations et revaccinations. — Des séances de vaccinations et revaccinations gratuites antivaricelleuses obligatoires ont lieu pour le Centre, aujourd'hui mercredi 21, de 17 à 18 h., au 14 de la rue de Bousbecque, salle de la consultation des nourrissons.

A la Philharmonie Ronquoise. — Ce soir mercredi 21 juin, à 18 h., salle du local, 254, rue de Lille, cours gratuit de solfège pour les élèves inscrits.

MOUYAUX

LE RAVITAILEMENT

La distribution des tickets de rationnement pour le mois de juillet aura lieu à la mairie, salle du ravitaillement, dans l'ordre suivant :

Lundi 26 juin, de 8 à 11 h. 30, de 14 à 17 h. 30, de 18 à 20 h. 30, de 21 à 23 h. 30, de 24 à 26 h. 30, de 27 à 29 h. 30, de 30 à 32 h. 30, de 33 à 35 h. 30, de 36 à 38 h. 30, de 39 à 41 h. 30, de 42 à 44 h. 30, de 45 à 47 h. 30, de 48 à 50 h. 30, de 51 à 53 h. 30, de 54 à 56 h. 30, de 57 à 59 h. 30, de 60 à 62 h. 30, de 63 à 65 h. 30, de 66 à 68 h. 30, de 69 à 71 h. 30, de 72 à 74 h. 30, de 75 à 77 h. 30, de 78 à 80 h. 30, de 81 à 83 h. 30, de 84 à 86 h. 30, de 87 à 89 h. 30, de 90 à 92 h. 30, de 93 à 95 h. 30, de 96 à 98 h. 30, de 99 à 101 h. 30, de 102 à 104 h. 30, de 105 à 107 h. 30, de 108 à 110 h. 30, de 111 à 113 h. 30, de 114 à 116 h. 30, de 117 à 119 h. 30, de 120 à 122 h. 30, de 123 à 125 h. 30, de 126 à 128 h. 30, de 129 à 131 h. 30, de 132 à 134 h. 30, de 135 à 137 h. 30, de 138 à 140 h. 30, de 141 à 143 h. 30, de 144 à 146 h. 30, de 147 à 149 h. 30, de 150 à 152 h. 30, de 153 à 155 h. 30, de 156 à 158 h. 30, de 159 à 161 h. 30, de 162 à 164 h. 30, de 165 à 167 h. 30, de 168 à 170 h. 30, de 171 à 173 h. 30, de 174 à 176 h. 30, de 177 à 179 h. 30, de 180 à 182 h. 30, de 183 à 185 h. 30, de 186 à 188 h. 30, de 189 à 191 h. 30, de 192 à 194 h. 30, de 195 à 197 h. 30, de 198 à 200 h. 30, de 201 à 203 h. 30, de 204 à 206 h. 30, de 207 à 209 h. 30, de 210 à 212 h. 30, de 213 à 215 h. 30, de 216 à 218 h. 30, de 219 à 221 h. 30, de 222 à 224 h. 30, de 225 à 227 h. 30, de 228 à 230 h. 30, de 231 à 233 h. 30, de 234 à 236 h. 30, de 237 à 239 h. 30, de 240 à 242 h. 30, de 243 à 245 h. 30, de 246 à 248 h. 30, de 249 à 251 h. 30, de 252 à 254 h. 30, de 255 à 257 h. 30, de 258 à 260 h. 30, de 261 à 263 h. 30, de 264 à 266 h. 30, de 267 à 269 h. 30, de 270 à 272 h. 30, de 273 à 275 h. 30, de 276 à 278 h. 30, de 279 à 281 h. 30, de 282 à 284 h. 30, de 285 à 287 h. 30, de 288 à 290 h. 30, de 291 à 293 h. 30, de 294 à 296 h. 30, de 297 à 299 h. 30, de 300 à 302 h. 30, de 303 à 305 h. 30, de 306 à 308 h. 30, de 309 à 311 h. 30, de 312 à 314 h. 30, de 315 à 317 h. 30, de 318 à 320 h. 30, de 321 à 323 h. 30, de 324 à 326 h. 30, de 327 à 329 h. 30, de 330 à 332 h. 30, de 333 à 335 h. 30, de 336 à 338 h. 30, de 339 à 341 h. 30, de 342 à 344 h. 30, de 345 à 347 h. 30, de 348 à 350 h. 30, de 351 à 353 h. 30, de 354 à 356 h. 30, de 357 à 359 h. 30, de 360 à 362 h. 30, de 363 à 365 h. 30, de 366 à 368 h. 30, de 369 à 371 h. 30, de 372 à 374 h. 30, de 375 à 377 h. 30, de 378 à 380 h. 30, de 381 à 383 h. 30, de 384 à 386 h. 30, de 387 à 389 h. 30, de 390 à 392 h. 30, de 393 à 395 h. 30, de 396 à 398 h. 30, de 399 à 401 h. 30, de 402 à 404 h. 30, de 405 à 407 h. 30, de 408 à 410 h. 30, de 411 à 413 h. 30, de 414 à 416 h. 30, de 417 à 419 h. 30, de 420 à 422 h. 30, de 423 à 425 h. 30, de 426 à 428 h. 30, de 429 à 431 h. 30, de 432 à 434 h. 30, de 435 à 437 h. 30, de 438 à 440 h. 30, de 441 à 443 h. 30, de 444 à 446 h. 30, de 447 à 449 h. 30, de 450 à 452 h. 30, de 453 à 455 h. 30, de 456 à 458 h. 30, de 459 à 461 h. 30, de 462 à 464 h. 30, de 465 à 467 h. 30, de 468 à 470 h. 30, de 471 à 473 h. 30, de 474 à 476 h. 30, de 477 à 479 h. 30, de 480 à 482 h. 30, de 483 à 485 h. 30, de 486 à 488 h. 30, de 489 à 491 h. 30, de 492 à 494 h. 30, de 495 à 497 h. 30, de 498 à 500 h. 30, de 501 à 503 h. 30, de 504 à 506 h. 30, de 507 à 509 h. 30, de 510 à 512 h. 30, de 513 à 515 h. 30, de 516 à 518 h. 30, de 519 à 521 h. 30, de 522 à 524 h. 30, de 525 à 527 h. 30, de 528 à 530 h. 30, de 531 à 533 h. 30, de 534 à 536 h. 30, de 537 à 539 h. 30, de 540 à 542 h. 30, de 543 à 545 h. 30, de 546 à 548 h. 30, de 549 à 551 h. 30, de 552 à 554 h. 30, de 555 à 557 h. 30, de 558 à 560 h. 30, de 561 à 563 h. 30, de 564 à 566 h. 30, de 567 à 569 h. 30, de 570 à 572 h. 30, de 573 à 575 h. 30, de 576 à 578 h. 30, de 579 à 581 h. 30, de 582 à 584 h. 30, de 585 à 587 h. 30, de 588 à 590 h. 30, de 591 à 593 h. 30, de 594 à 596 h. 30, de 597 à 599 h. 30, de 600 à 602 h. 30, de 603 à 605 h. 30, de 606 à 608 h. 30, de 609 à 611 h. 30, de 612 à 614 h. 30, de 615 à 617 h. 30, de 618 à 620 h. 30, de 621 à 623 h. 30, de 624 à 626 h. 30, de 627 à 629 h. 30, de 630 à 632 h. 30, de 633 à 635 h. 30, de 636 à 638 h. 30, de 639 à 641 h. 30, de 642 à 644 h. 30, de 645 à 647 h. 30, de 648 à 650 h. 30, de 651 à 653 h. 30, de 654 à 656 h. 30, de 657 à 659 h. 30, de 660 à 662 h. 30, de 663 à 665 h. 30, de 666 à 668 h. 30, de 669 à 671 h. 30, de 672 à 674 h. 30, de 675 à 677 h. 30, de 678 à 680 h. 30, de 681 à 683 h. 30, de 684 à 686 h. 30, de 687 à 689 h. 30, de 690 à 692 h. 30, de 693 à 695 h. 30, de 696 à 698 h. 30, de 699 à 701 h. 30, de 702 à 704 h. 30, de 705 à 707 h. 30, de 708 à 710 h. 30, de 711 à 713 h. 30, de 714 à 716 h. 30, de 717 à 719 h. 30, de 720 à 722 h. 30, de 723 à 725 h. 30, de 726 à 728 h. 30, de 729 à 731 h. 30, de 732 à 734 h. 30, de 735 à 737 h. 30, de 738 à 740 h. 30, de 741 à 743 h. 30, de 744 à 746 h. 30, de 747 à 749 h. 30, de 750 à 752 h. 30, de 753 à 755 h. 30, de 756 à 758 h. 30, de 759 à 761 h. 30, de 762 à 764 h. 30, de 765 à 767 h. 30, de 768 à 770 h. 30, de 771 à 773 h. 30, de 774 à 776 h. 30, de 777 à 779 h. 30, de 780 à 782 h. 30, de 783 à 785 h. 30, de 786 à 788 h. 30, de 789 à 791 h. 30, de 792 à 794 h. 30, de 795 à 797 h. 30, de 798 à 800 h. 30, de 801 à 803 h. 30, de 804 à 806 h. 30, de 807 à 809 h. 30, de 810 à 812 h. 30, de 813 à 815 h. 30, de 816 à 818 h. 30, de 819 à 821 h. 30, de 822 à 824 h. 30, de 825 à 827 h. 30, de 828 à 830 h. 30, de 831 à 833 h. 30, de 834 à 836 h. 30, de 837 à 839 h. 30, de 840 à 842 h. 30, de 843 à 845 h. 30, de 846 à 848 h. 30, de 849 à 851 h. 30, de 852 à 854 h. 30, de 855 à 857 h. 30, de 858 à 860 h. 30, de 861 à 863 h. 30, de 864 à 866 h. 30, de 867 à 869 h. 30, de 870 à 872 h. 30, de 873 à 875 h. 30, de 876 à 878 h. 30, de 879 à 881 h. 30, de 882 à 884 h. 30, de 885 à 887 h. 30, de 888 à 890 h. 30, de 891 à 893 h. 30, de 894 à 896 h. 30, de 897 à 899 h. 30, de 900 à 902 h. 30, de 903 à 905 h. 30, de 906 à 908 h. 30, de 909 à 911 h. 30, de 912 à 914 h. 30, de 915 à 917 h. 30, de 918 à 920 h. 30, de 921 à 923 h. 30, de 924 à 926 h. 30, de 927 à 929 h. 30, de 930 à 932 h. 30, de 933 à 935 h. 30, de 936 à 938 h. 30, de 939 à 941 h. 30, de 942 à 944 h. 30, de 945 à 947 h. 30, de 948 à 950 h. 30, de 951 à 953 h. 30, de 954 à 956 h. 30, de 957 à 959 h. 30, de 960 à 962 h. 30, de 963 à 965 h. 30, de 966 à 968 h. 30, de 969 à 971 h. 30, de 972 à 974 h. 30, de 975 à 977 h. 30, de 978 à 980 h. 30, de 981 à 983 h. 30, de 984 à 986 h. 30, de 987 à 989 h. 30, de 990 à 992 h. 30, de 993 à 995 h. 30, de 996 à 998 h. 30, de 999 à 1000 h. 30.

Observations importantes. — Il est recommandé de bien se conformer à l'horaire indiqué ci-dessus. Les mutations se feront dans la mesure du possible, le soir après 17 h. 30.

Société de secours mutuels Saint-Germain. — Dimanche 25 juin, permanence de 10 à 12 h., à l'estaminet Steux, rue Vauban ; cotisations, ristournes malades et retraités.

Etat civil. — Naissances : Annie Verroest, 26, rue Constantin-Mouvaux ; Anny Picavet, 136, rue MacMahon, Mouvaux.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Il était recherché. — Des gendarmes de Tourcoing, en patrouille à Neuville, rue des Cinq-Voies, ont procédé à l'arrestation de Jules Demeyere, 39 ans, demeurant dans la commune, 33, rue de la Forêt, qui était recherché pour contrebande, par M. Leblanc, Juge d'instruction à Lille. Demeyere a été transféré à la prison de Loos.

MARCO-EN-BAREUIL

Au Ravitaillement. — Les Travailleurs français, en Allemagne, réformés et rapatriés, qui ont droit à partir du 1er juillet à la Carte T pendant une période de 12 mois suivant leur rapatriement, peuvent obtenir également pendant les 6 mois suivant leur retour, 90 gr de viande supplémentaire par mois.

Se présenter en mairie, avant le 30 juin, muni de la carte individuelle d'alimentation et des papiers de réforme.

Soupes familiales. — Le paiement des soupes, pour la période du 26 Juin au 8 Juillet, aura lieu le Jeudi 22, dans les différents secteurs, aux heures habituelles.

Neurissans. — La consultation aura lieu Jeudi 22, de 9 à 10 h., à la Salle des Œuvres, Grande-Place, pour le quartier du Bourx.

LANNOY

LAS DE LA VIE

Au cours d'une crise de neurasthénie, M. Henri Picard, 60 ans, bourellier, rue Nationale, 20 a mis fin à ses jours en se pendant dans un réduit où sa femme l'a trouvé, mardi, vers 8 h. 30.

LEERS

Respectez les récoltes. — Plusieurs plaintes ont été déposées par des cultivateurs concernant le maraudage répété d'herbe et de trèfle dans leurs champs par des enfants et aussi par des personnes malintentionnées dont le scrupule est loin d'être à l'honneur.

Il est déploré également de constater les exploits de garnements qui se font un plaisir de traverser les champs de céréales, de les piétiner et anéantir ainsi les récoltes. Les parents doivent se souvenir qu'ils sont entièrement responsables des actes commis par leurs enfants.

Il y a urgence à appliquer des mesures sévères contre les responsables de ces actes inqualifiables et la police prévenue, sévira désormais sans pitié contre les délinquants.

Consultation des nourrissons. — Elle aura lieu à l'école des filles, le jeudi 22, juin, à 15 h. 30, à l'école publique des filles.

Etat civil. — Publications : Eugène Miette, corroyeur, rue de Lys, 76 et André Dubus, bobineuse, Gibraltar (gauche), 83 ; Gérard Moray, commerçant-chapelier, 9, contour St-Martin, Roubaix, et Huguette Bulteau, couturière, rue Hoche, 18.

LISEZ et UTILISEZ nos PETITES ANNONCES

ROUBAIX

Un cycliste s'est fracturé le crâne en tombant

Mardi, vers 21 h. 15, en passant près de la grotte du parc Barbilieux, Mlle Ursule Racy, 24 ans, secrétaire, 45, rue Saint-Jean, fut très étonnée en découvrant un homme étendu sur la chaussée de l'avenue Le Notre et ne donnant plus signe de vie. La permanence de police fut immédiatement alertée et peu après M. Gautier, commissaire, arriva sur les lieux. Il constata que l'homme respirait encore faiblement, mais qu'il perdait abondamment de sang par des blessures à la tête et à la face.

Mandé d'urgence, M. le docteur Butrulle diagnostiqua une fracture du crâne et il fit admettre le blessé à la clinique de l'Hôpital « La Fraternité » où on jugea son